

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
28 mai 2026

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

Absents : Renaud NOEL

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26
Absents représentés.....3
Absents.....1
Votants.....28

Délibération 2026 045

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation représentant ANPP
(Association des Pays et PETR)**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	28	0	0	0

ANPP - Territoires de projet, créée en 1997, est une association loi 1901, dont l'objet est d'appuyer l'expression et la bonne pratique des Pays/PETR, des GAL et de leurs Conseils de développement.

À ce titre, l'association assure une triple mission de représentation auprès des pouvoirs publics et acteurs privés, d'animation du réseau et d'accompagnement de ses adhérents en proposant une veille proactive de l'actualité territoriale, sous forme d'informations quotidiennes.

ANPP – Territoires de projet assure trois principales missions :

- **Représenter** les Territoires auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires, mais aussi auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- **Animer** le réseau des Territoires de projet et partenaires ANPP avec plusieurs formats : les Clubs, les Commissions, des Webinaires « Les Vendredis territoriaux », mais aussi des Rencontres nationales (EGPP ou RTPP). Ces événements réguliers favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local
- **Accompagner** les Territoires dans la définition et la réalisation de leur projet de territoire, en produisant des notes d'informations, des décriptages législatifs et réglementaires, en proposant des outils méthodologiques. L'accompagnement passe également par la rédaction de réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Le comité de pôle doit désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

EST ELU MEMBRE TITULAIRE à l'ANPP :

- Philippe DANIEL

EST ELU MEMBRE SUPPLEANT à l'ANPP :

- Christophe SONREL

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 juin 2026
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.06.05 14:00:04 +0200
Ref:11146344-16811419-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois